COUR D’APPEL DU LITTORAL REPUBLIQUE DU CAMEROUN

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE Paix-Travail-Patrie

DE DOUALA-BONANJO

GREFFE

SECTION DU REGISTRE DE COMMERCE

ET DU CREDIT MOBILIER

N° GPTI/DLA/RCCM

CERTIFICAT DE NON FAILLITE

Nous, ……………………………………………………………………………Greffier en chef du Tribunal de Première Instance de Douala-bonanjo, soussigné :

Vu la demande introduite par………………………………………………………. et les pièces justificatives annexées.

Vu le Registre de Commerce et de Crédit Mobilier tenu au Greffe du tribunal de Céans.

Certifions qu’aucune déclaration de faillite ou de liquidation judiciaire relative à …………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Immatriculée dans notre Registre sous le N°……………………………………………du ……………………………………. n’a été portée à notre connaissance.

En foi de quoi le présent certificat a été établi et délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Douala-bonanjo, le………………………

Le Greffier en Chef